Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique : CAFFA

Réunion d'information- 2 septembre 2026

Académie de Strasbourg

Ecole académique de la formation continue EAFC

Marie Froeliger, professeure dans le second degré et conseillère en formation à l'EAFC
Anne Schultz, professeure dans le second degré et conseillère en formation à l'EAFC

Philippe Zimmermann, Directeur adjoint de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg -
Pratiques pédagogiques et démarche qualité
Responsable Scientifique du DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires)

académie Strasbourg
RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Contexte, textes de référence

- Décret n°2015-885 du 20 juillet 2015
- Arrêté du 20 juillet 2015
- Circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015
- Avis d'ouverture à/c du 7 septembre 2026 jusqu'au 5 octobre 2026 inclus (inscriptions en ligne)

Ressources

- Page « CAFFA » sur le site académique

https://www.ac-strasbourg.fr/certifications-enseignants-de-l-education-nationale-122111

- Rapport de jury session 2026 en ligne sur cette même page

Les finalités de cette certification

- Un élément dans le parcours professionnel
- Une invitation, lors de la préparation, à réfléchir aux pratiques professionnelles, à leur formalisation
- Un enrichissement du parcours professionnel, attesté par une certification

Le parcours de certification, les épreuves

- Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique :

– un processus de certification sur deux années (pas obligatoirement consécutives)

– une épreuve d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

Deux années (pas obligatoirement consécutives) pour la certification

- Année 1 : inscription, préparation de l'épreuve d'admissibilité
- Année 2 **pour les candidats admissibles** : inscription aux épreuves d'admission, préparation des épreuves d'admission
- Accompagnement proposé dans le cadre du programme académique de formation en co-construction INSPÉ/EAFC

Année 1 : admissibilité

- **Constitution d'un dossier** comportant un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) + rapports d'évaluation administrative et pédagogique
- Un entretien de 45 minutes avec le jury (15 minutes d'exposé et 30 minutes d'entretien) à l'appui du dossier fourni par le candidat (mi-janvier 2027)

Année 2 : admission (2 épreuves)

- **Une épreuve de pratique professionnelle au choix du candidat (analyse de pratique ou animation d'une action de formation)** suivie d'un entretien

  **Durée : 60 à 90 minutes + 30 minutes d'entretien (dès nov. 2026)*

- **Un mémoire professionnel (20-30 pages hors annexes) et sa soutenance**. C'est un travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat et portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation.

  **Durée : 45 minutes (dont 30 minutes d'entretien) au mois de mars 2027*

Un référentiel de compétences professionnelles du formateur

Quatre domaines de compétences professionnelles :

- Penser, concevoir, élaborer
- Mettre en œuvre, animer
- Accompagner l'individu et le collectif
- Observer, analyser, évaluer

Calendrier

- dépôt du rapport d'activité (admissibilité) pour le 1 décembre 2026
- dépôt du mémoire (admission) pour le 25 janvier 2027
- épreuves pratiques (admission) : dates à prévoir avec les corps d'inspection

Formations (pré-inscriptions ouvertes)

- Admissibilité : 3h le mercredi 30/09/2026 14h-17h
  (attention, préinscription avant le 17/9)
- Admission : 3h le mercredi 18/11/2026 9h-12h (**Séance 2** d'accompagnement au mémoire : préparer la soutenance du mémoire)
- Rédaction du mémoire : (**Séance 1** d'accompagnement au mémoire) une formation sera prévue au printemps 2026 pour la session d'admission 2027.
- Posture et gestes professionnels du formateur : 3h le 9/12/2026 14h-17h

EAFC DE STRASBOURG - ESPACE DES FORMATEURS



Cet espace concerne tous les formateurs qui interviennent dans des formations mises en place par l'EAFC de Strasbourg. Vous y trouverez des documents utiles, des informations sur les certifications CAFFA et CAFIPEMF, ainsi que l'offre de formation et des ressources dédiées aux formateurs.

Les documents utiles

Les certifications

— **Le CAFFA, Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique**, est un examen ouvert aux personnels enseignants du second degré et aux conseillers principaux d'éducation titulaires. L'école académique de la formation continue (EAFC) organise chaque année en lien avec l'INSPE une réunion d'information et une préparation au CAFFA.

Pour l'année scolaire 2026-2027 :

Réunion d'information : mercredi 2 septembre à 17h à l'INSPE de Strasbourg (route de Colmar - salle A003)

Formations relatives au CAFFA et proposées en pré-inscription :

- **[26A0150616] CAFFA - PREPARATION A L'ADMISSIBILITE** :

préparation à l'admissibilité le mercredi 30 septembre de 14h à 17h. Préinscription possible jusqu'au 17 septembre à 23h45 en suivant ce lien :

ADMISSIBILITÉ

- **[26A0150617] CAFFA - PREPARATION AU MEMOIRE PROFESSIONNEL - [79301] CAFFA - SOUTENANCE DU MEMOIRE - SESSION 2027 :**

préparation à la soutenance du mémoire pour l'admission session 2027, le mercredi 18 novembre de 9h à 12h. Préinscription possible jusqu'au 12 octobre à 23h45 en suivant ce lien :

MÉMOIRE

- **[79302] CAFFA - CONCEPTION DU MEMOIRE - SESSION 2028**

la préparation à l'écriture du mémoire pour l'admission session 2028 aura lieu au printemps 2027. La date sera connue ultérieurement et les candidats admissibles seront contactés par mail.

- **[26A0150615] CAFFA - POSTURE/GESTES PROFESSIONNELS DU FORMATEUR**

RESPONSABLE

Marie Froeliger Courriel